membre de la commission des logements insalubres, l'incident n'a pas eu de suites.

La femme d'un député socialiste de Paris accusée de vol

Paris, 22 juin. — Sur la plainte d'un marchand de journaux du Boulevard Rochechouart, la police a arrêté, ce soir, Mme Rouannet, femme du député socialiste, rédacteur à la *Petite République*, comme inculpée de lui avoir volé sa montre. Mme Rouannet a été menée au poste, puis, après un interrogatoire où elle a nié énergiquement le fait, elle a été remise en liberté.

Les intentions de M. Turpin

Paris, 22 juin. — On téléphone de Bruxelles au *Journal* que Turpin serait de nouveau à Bruxelles : il aurait dit, à un de nos confrères belges qu'en présence du mauvais accueil qui lui était fait, il était bien décidé à reprendre les négociations primitivement commencées à l'étranger.

Nous transmettons cette information sous toutes réserves.

L'impôt sur le sel en Italie

Rome, 22 juin. — Après une discussion très vive, au cours de laquelle M. Imbriani a été rappelé à l'ordre, la Chambre a voté, par 204 voix contre 135, l'augmentation de l'impôt de sel, proposée par le gouvernement.

Le procès de la Banque romaine

Rome, 22 juin. — Les récents débats du procès de la Banque romaine ne laissent plus subsister aucun doute touchant la soustraction des documents dont il a été question précédemment et des indices sérieux existent désormais relativement à des sommes payées à M. Giolitti.

L'opinion est vivement impressionnée. On croit un second procès inévitable. Le procès Tanlongo se terminera probablement vers la mi-juillet.

Une autre période d'instruction pourrait s'ouvrir ensuite. On croit qu'un député piémontais sera chargé de porter la question à la Chambre en invitant M. Giolitti à se justifier ou à se démettre.

Une explosion à Turra. — Quatre victimes

Budapesth, 22 juin. — Une chaudière a fait explosion dans un moulin à vapeur à Turra : il y a eu quatre blessés dont trois ont déjà succombé.

La manifestation des étudiants socialistes de Paris, à l'occasion de l'anniversaire de la mort de Nuger.

Paris, 22 juin. — Les étudiants socialistes ont tenu, ce soir, une réunion, salle Octobre, rue Montagne-Sainte-Geneviève, au sujet de la manifestation projetée pour l'anniversaire de Nuger; ils ont décidé de publier, le 25 juin, un long manifeste, dans lequel ils rappelleront les liens de solidarité qui unissent les étudiants de toutes les Facultés et de toutes les opinions.

Les signataires rappelleront les événements de juillet 1893, la mort de Nuger, massacré par la police, et termineront en demandant aux étudiants de Paris et de la province, leur souscription dans le but de déposer une couronne sur la tombe de Nuger le 2 juillet prochain, au cimetière de Clermont-Ferrand, où il est inhumé.

A Paris, des listes de souscription seront déposées dans divers cafés du Quartier Latin, et notamment à la Source et au café d'Harcourt.

C'est du café de la Source que partira le cortège le 2 juillet; il se rendra à la gare de Lyon, accompagné de la couronne, qui sera emportée à Clermont par une délégation d'étudiants.

Aucun discours ne sera prononcé à Paris; il est question pourtant, toujours au même sujet, d'une réunion générale des étudiants, mais le lieu ni la date ne sont fixés jusqu'ici.

L'Exposition de 1900

Paris, 22 juin. — La commission de la classification et du programme du concours s'est réunie au ministère du commerce, sous la présidence de M. de Freycinet, assisté de M. Dietz-Monnin, vice-président. M. Picard, commissaire général, a présenté ses propositions au sujet des diverses questions qui avaient été réservées sur sa demande à la précédente séance.

Il a notamment conclu, d'accord avec M. Dislère, délégué des colonies et pays de protectorat, à la création d'un groupe de la colonisation, comprenant trois classes (procédés de colonisation, matériel colonial, produits spéciaux destinés à l'exportation dans les colonies), groupe qui prendra place entre celui de l'économie sociale et celui des armées de terre et de mer. Ces propositions ont été ratifiées par la commission. Le projet de classification présenté par le commissaire général, de concert avec le comité des directeurs, se trouve ainsi adopté sans modification. M. Jules Roche a donné ensuite lecture d'un rapport sur la classification et le programme du concours.

L'impôt sur les revenus

Paris, 22 juin. — Cette après-midi a eu lieu, sous la présidence de M. Poincaré, ministre des finances, la première réunion de la commission extraparlementaire chargée de procéder à la classification et à l'étude des moyens de taxation des diverses natures de revenus en vue de la réforme de l'assiette des impôts. En inaugurant les travaux de cette commission le ministre s'est borné à un exposé pour bien préciser les raisons qui l'ont déterminé à instituer cette commission.

Il a insisté sur le but à poursuivre par la commission, c'est-à-dire déterminer les revenus imposables, en dresser la nomenclature, en opérer la classification méthodique, enfin arrêter quel sera le mode employé, soit la déclaration, soit la taxation d'office, soit enfin la présomption fondée sur des signes extérieurs, pour la constatation des revenus et pour l'assiette des contributions.

Le ministre a surtout insisté sur ce point que c'est sous sa responsabilité absolue — le rapport de la commission ici étant parvenu, — qu'il élaborera les projets qui seront soumis au Parlement et à la commission du budget.

Arrestation en Espagne d'un gamin de douze ans, anarchiste et assassin

Madrid, 22 juin. — Un gamin, âgé de douze ans seulement, Antonio Rodriguez Salvado, anarchiste militant, a été arrêté à La Corogne, sous l'inculpation de tentative d'assassinat au moyen de la dynamite : il aurait essayé, il y a quelques jours, de faire sauter la diligence qui fait le service entre Santiago et la Corogne, au moment où, chargée de voyageurs, elle arrivait dans cette dernière ville.

Le khédive à Constantinople

Alexandrie, 22 juin. — Le khédive est parti aujourd'hui pour Constantinople. Nubar Pacha a été nommé régent pendant l'absence du khédive; le marquis de Reverseaux partira le 25 juin.

Le Congrès des jurisconsultes catholiques

Paris, 22 juin. — Dans la séance de jeudi soir, M. Boudinhon, professeur de droit-canon, à l'Institut catholique, traite de la procédure des causes de nullité de mariage.

M. de Bernon lit une note sur les simplifications à apporter aux règles du Code sur le mariage, qui, facile à contracter devant l'Eglise, ne l'est pas en droit civil pour les déshérités de la fortune.

Quelques orateurs préconisent le système anglais, d'autres voudraient que les conjoints, s'étant mariés selon le rite choisi par eux n'eussent qu'à faire inscrire leur union, tel que cela se fait pour les naissances.

M. Hubert Valleroux lit son rapport sur les successions : l'impôt sur les successions, dit l'orateur, n'est pas légitime; pour qu'il le soit, il faudrait qu'il correspondît à un service rendu par l'Etat; quelle peine se donne-t-il ? Aucune.

Actuellement, ces impôts varient de 1 fr. 25 à 11 fr. 25; le récent projet les élève à 10 fr. 25 en ligne directe, sinon à 25 fr. 50; c'est la confiscation, à peine déguisée; c'est la première application du socialisme, qui veut supprimer la propriété foncière.

Dans la séance de vendredi matin, M. Théry a communiqué son rapport sur l'enregistrement et les frais de justice; l'enregistrement est devenu un abus fiscal, manquant aux règles de la proportionnalité, gros d'imprévu pour les frais de justice.

M. Théry conclut à la suppression de l'avoué, et s'élève contre les frais injustes d'enregistrement des jugements; si l'on faisait des économies, au lieu de dépenses folles, on pourrait entretenir le service de la justice, tout en réduisant considérablement les droits d'enregistrement.

Bruit de la mobilisation du 16e corps

Rodez, 22 juin. — D'après une nouvelle qui a cours à Villefranche, mais qui mérite confirmation, le 16e corps d'armée qui comprend, comme on le sait, entre autres départements celui de l'Aveyron, serait tout prochainement mobilisé. Les autorités départementales seraient déjà officiellement prévenues d'avoir à assurer l'exécution des ordres qu'elles peuvent recevoir d'un moment à l'autre. Le 16e corps a son quartier général à Montpellier.

L'amiral Gervais

Paris, 22 juin. — Contrairement à ce qu'annonçait un journal du matin, il ne serait nullement question, dit la *Patrie*, qui prétend s'être renseignée à bonne source, du départ de l'amiral Gervais du ministère de la marine et encore moins du désarmement de l'escadre de réserve de la Méditerranée pour cause d'économies.

M. Herbette victime d'un accident

Berlin, 22 juin. — M. Herbette, ambassadeur de France, passant à la porte de Brandebourg, est tombé de cheval, il a été relevé par un agent qui l'a aidé à regagner l'ambassade.

Les courses de taureaux

Après la pétition adressée au ministre de la justice par la Société protectrice des animaux, demandant l'abolition des courses de taureaux, voici qu'un certain nombre de notabilités littéraires et artistiques adressent aux députés une pétition pour demander l'application de la loi Grammont dans les courses de taureaux. La pétition précise les mesures à prescrire par les municipalités : 1° Interdiction absolue de la mise à mort du taureau; 2° Interdiction de laisser paraître des chevaux dans les courses de taureaux.

Un incident à la cour de cassation

On se souvient de l'incident qui s'est produit la semaine dernière entre Me Gauthier de Clagny, député, et M. Sarrut, avocat général. La cour avait remis à jeudi l'arrêt de l'affaire plaidée par le député de Seine-et-Oise. Hier, en effet, elle a rendu un arrêt cassant le jugement de la cour de Bordeaux, contrairement aux conclusions de l'avocat général : mais elle a été muette sur l'incident soulevé par l'avocat général. C'est donc un double échec pour M. Sarrut.

Un combat au Sénégal

Un engagement a eu lieu dans les rivières du Sud, près de Youalia, dans le Benna, à 100 kilomètres de Konabry ; cinq légionnaires auraient été blessés dans cette affaire. Les tornades paraissaient avoir arrêté les opérations. Les deux colonnes qui avaient été formées par la compagnie de la légion sont rentrées, l'une par la Mellacorée, l'autre par la Dubréka.

Elles ont eu de nombreux malades : 50 au moins seraient dans des conditions sanitaires très fâcheuses à Konakry. On a été très surpris de ne pas les voir rapatriés par le *Stamboul*, parti récemment de Konakry. Plusieurs légionnaires allemands ont profité de cette promenade militaire pour se faire rapatrier à Hambourg, après une fugue à Sierra-Leone.

Le pont le plus long de la terre

Le pont construit sur le Firth of Forth, en Ecosse, était jusqu'à présent le pont le plus long du monde. Il mesure 4399 mètres. Ce pont relie le duché d'Edimbourg au duché de Fife. La Compagnie du Sud Pacifique construit en ce moment un pont sur le Mississipi, non loin de la Nouvelle-Orléans, qui aura 3150 mètres de longueur. Sous ces deux ponts, les plus hauts navires peuvent passer. Il est vrai que le pont qui relie Venise à la terre ferme, a deux fois la longueur de celui du Mississipi, mais le pont de Venise à Mestre est plutôt un viaduc, construit dans la lagune de Mestre.

Un rameur en chambre

L'empereur Guillaume a fait mettre dans une pièce du palais de Potsdam un canot sur des chevalets et, chaque matin il s'y livre, pendant quelque temps, à l'exercice de la rame. Il prétend en tirer un grand profit pour sa santé.

M. Bonghi et M. Rouvier. — Italie et France

Plusieurs députés français ont envoyé un télégramme de félicitations au député italien Bonghi, qui, écarté un moment de la Chambre, a été récemment réélu. M. Bonghi, qui a déjà travaillé à un rapprochement entre le Vatican et le Quirinal, est, on le sait, partisan d'un rapprochement entre la France et l'Italie. Il a répondu aux félicitations de nos députés par un télégramme à M. Rouvier dans lequel il dit que l'accord entre la France et l'Italie peut seul assurer solidement la paix de l'Europe.

Une éclosion de canards

Paris, 22 juin. — On sait que les journaux allemands et anglais ont l'habitude de se faire adresser de Russie de prétendues informations dans un but déterminé. C'est ce matin le *Kleine Journal*, de Berlin, qui publie une de ces dépêches tendancieuses. On aurait, si nous en croyons cette feuille, découvert sur une ligne de chemin de fer une mine destinée à faire sauter le train qui devait mener Alexandre III aux manœuvres militaires. Nous n'enregistrons qu'à titre purement documentaire cette nouvelle, qui sera vraisemblablement démentie : c'est là sans doute une suite naturelle à la campagne de fausses nouvelles entreprises, tant de l'autre côté du Rhin que de l'autre côté de la Manche, en ce qui concerne les choses de Russie.

L'attentat contre M. Crispi

Rome, 22 juin. — Les journaux italiens publient les renseignements suivants concernant l'anarchiste Lega : Le second canon du pistolet était chargé jusqu'à la gueule. La balle de plomb n'est pas du calibre. Lega, avec un marteau, l'a rendue moins grosse et plus longue pour la faire entrer. L'autre pistolet, celui à un canon, était chargé jusqu'à la gueule, mais avec deux balles au lieu d'une. C'était le pistolet réservé à sa défense personnelle en cas d'arrestation.

La police a fait faire des recherches pour retrouver le trou du mur où la balle devait s'être enfoncée; mais, si elle a trouvé le trou, elle n'a pas trouvé la balle. Ce qui veut dire que celle-ci à cette distance avait peu de force et tombée à terre. Des amis de M. Crispi ont fait faire des recherches pour la retrouver, dans le but de lui en faire cadeau comme souvenir de l'attentat; mais il n'a pas été possible de la découvrir.

Un charcutier dit avoir vu après l'attentat un individu ramasser à terre un objet et s'en aller en toute hâte. La photographie de Lega sera envoyée aux principales questures italiennes et à la police de France, d'Angleterre, de Suisse, de Belgique et d'Allemagne pour savoir si Lega, sous un faux nom, n'a jamais pris part à quelque attentat ou à quelque fait de ce genre avec d'autres anarchistes.

Une arrestation sensationnelle à Berlin

Cologne, 22 juin. — La *Gazette de Cologne*, première édition du matin, donne la nouvelle qu'on aurait arrêté à Berlin le maître des cérémonies Lebrecht von Kotze, sous l'inculpation d'être l'auteur de lettres anonymes, remplies d'insinuations malveillantes, qui depuis quatre ans ont été adressées à des membres haut placés de la société berlinoise.

La nouvelle Encyclique

Rome, 22 juin. — L'Encyclique, dont le texte paraît aujourd'hui, au lieu de porter la suscription habituelle : *Aux vénérables Frères archevêques et évêques*, est adressée à *tous les princes et peuples*.

Un grand incendie à Londres. — Immenses dégâts

Londres, 22 juin. — Un incendie d'une violence inouïe a éclaté hier soir dans Tabernacle street, Finsbury. Le feu n'a été maîtrisé qu'à minuit. Plus de trois cent mille personnes se pressaient aux alentours du quartier incendié. Trente-cinq pompes à vapeur continuent à noyer les décombres. D'après le *Standard* de ce matin, les dégâts s'élèvent à environ 4 millions de francs.

Londres, 22 juin. — Le *Times* dit que vingt bâtiments ont été détruits par l'incendie d'hier. Beaucoup de maisons, en outre, ont été endommagées. On ignore les causes de l'incendie.

L'INDUSTRIE LAINIÈRE

A L'EXPOSITION DE CHICAGO

Un rapport très étendu et très complet sur l'industrie lainière à l'exposition de Chicago, a été dressé par M. Ch. Marteau, président de la Société industrielle de Reims. L'incontestable compétence en la matière de M. Marteau donne à cette étude un intérêt tout particulier. Aussi nous pensons qu'elle trouve sa place dans votre publication et nous ne voulons pas priver nos lecteurs de ce document très instructif pour les chiffres qu'il contient.

Les produits de l'industrie lainière étaient exposés à Chicago dans les diverses parties du Palais des Manufactures et des Arts Libéraux.

Ils étaient inscrits, au catalogue officiel de l'Exposition, dans le groupe 103 sous la rubrique :

Tissus et textiles de laine ou de mélange de laine.

Le groupe 103 comprenait lui même 12 classes de produits divergents, parmi lesquels le rapporteur n'avait à étudier que les classes : 540 fils de laine cardée et peignée; 541 tissus de laine cardée; 542 couvertures, châles etc.; 543 tissus de laine peignée.

L'immense palais des manufactures se composait d'une partie centrale qui rappelait, par ses dimensions et par sa construction, la galerie des machines de l'Exposition de 1889 à Paris, et de bas-côtés surmontés d'un étage.

La superficie de ce palais avait été partagée entre les diverses nations, chacune d'elles ayant à établir selon ses convenances les divisions des classes et de ses produits.

Il est résulté de cette disposition dans l'aspect général de l'intérieur du palais des manufactures, un certain manque d'harmonie qui nuisait à l'effet que son immensité aurait dû produire.

Des pavillons de toutes dimensions, et des arcades de hauteurs différentes, séparaient les expositions des diverses contrées de leurs voisines.

La grande variété dans la décoration et dans les formes de ces édifices intérieurs était d'un effet assez pittoresque.

La superficie réservée à la France comprenait une partie au rez-de-chaussée, avec façade sur la grande allée centrale, et le reste au premier étage de la partie des bas-côtés correspondants.

Le rez-de-chaussée de ces larges bas-côtés étant très sombre, il était impossible d'y faire une exposition de tissus. Sa galerie du premier étage, au contraire, était très bien éclairée : elle fut adoptée pour l'exposition des soieries de Lyon, et des tissus de laine et autres.

Elle avait l'inconvénient de ne pas être sur le grand passage des visiteurs, et de donner la fatigue de monter un escalier ; mais elle avait par contre l'immense avantage d'offrir une belle lumière indispensable pour juger des produits aussi délicats, et de permettre de donner un grand développement aux vitrines.

Cet espace était divisé en plusieurs salons spacieux entourés de hautes et larges vitrines parfaitement décorées et garnis d'un tapis d'une nuance bien choisie et de sofas circulaires.

L'aspect général de cette exposition était parfaitement reussi, et la foule n'a pas cessé de se porter dans ces salons pendant toute la durée de l'Exposition.

La section Américaine, au contraire, bien que située au rez-de-chaussée et sur l'allée centrale, était délaissée des visiteurs parce qu'elle se composait de longues séries de vitrines étroites, séparées par des couloirs insuffisants et sans aspect décoratif.

La section Anglaise qui se trouvait au rez-de-chaussée, était très mal éclairée. Quand à la section Allemande, également au rez-de-chaussée, elle se composait d'un très joli pavillon central et de plusieurs salles sans décoration suffisante, et entourées de petites vitrines.

Nous ne parlons pas des autres nations dont les expositions étaient trop peu importantes pour nécessiter une disposition d'ensemble.

Il faut tirer, de ce qui précède, la conclusion que, dans une exposition de tissus, il est indispensable d'avoir de larges salons bien décorés, avec de hautes vitrines profondes, des sofas nombreux et des tapis partout, si l'on veut y attirer la foule des visiteurs.

Le groupe 103 comprenait 389 exposants, appartenant aux nationalités suivantes :

EUROPE		AMÉRIQUE	
France	38	Etats-Unis	122
Allemagne	53	Canada	7
Angleterre	24	Mexique	35
Autriche	12	République Argentine	4
Belgique	11	Total	168
Bulgarie	1	ASIE	
Italie	2	Japon	11
Espagne	12	Indes	7
Suède, Norwège	11	Perse	1
Turquie	31	Total	19
Russie	7		
Total	292		

Nous allons passer en revue ces diverses expositions en réservant pour la fin l'Allemagne, les Etats-Unis et la France.

ANGLETERRE. — *24 exposants.* — Les 24 exposants Anglais étaient placés dans une partie sombre des bas-côtés du palais. Comme la majeure partie des produits exposés se composait de draperies pour hommes, de nuances sombres, il était presque impossible de se rendre compte de la contexture des tissus sans faire ouvrir les vitrines. Le public ne pouvait pas prendre grand intérêt à examiner des tissus présentés dans des conditions aussi défavorables.

Nous signalerons l'exposition importante de MM. Fietsleye et Cie, à Idle, qui comprenait de beaux tissus noirs de diverses contextures pour robes, des cachemires pure laine et laine et soie, et des tissus crêpes pour deuil.

AUTRICHE. — *12 exposants.* — Les 12 exposants autrichiens étaient placés dans une section bien éclairée de l'exposition autrichienne.

Cette exposition ne comprenait guère que des draperies pour hommes.

Parmi les vitrines les plus intéressantes, nous signalerons celle de MM. Heirich-Lazko de Brüm, membre du jury, et celle de MM. Brueder-Samek, de Brüm.

BELGIQUE. — *11 exposants.* — Draperie et fils de laine peignée et cardée.

A signaler les expositions de MM. Iwan Simonis à Verviers et de M. Henri Lieutenant à Pepinster.

BULGARIE. — *1 exposant.* — Le Musée ethnographique de Sofia avait fait une exposition intéressante des divers tissus de laine fabriqués en Bulgarie.

Tapis, couvertures, etc.

ITALIE. — *2 exposants de lainages.*

ESPAGNE. — *12 exposants.* — Cette exposition bien présentée, occupait un salon de la section espagnole, et comprenait presque exclusivement des draperies pour hommes.

A signaler l'exposition collective des fabricants de Sabadell et celle de l'Instituto-Industrial à Tarasa, qui était aussi une exposition collective des fabricants de cette ville.

Remarqué aussi l'exposition de MM. Sert Hermanos et Hijos de Barcelone.

Les fabricants espagnols paraissent avoir tenu à figurer en nombre dans une exposition qui devait être visitée par beaucoup d'habitants de leurs colonies d'Amérique.

SUÈDE ET NORWÈGE. — *11 exposants.* — Tapis pour la plupart.

TURQUIE. — *31 exposants.* — Tapis, couvertures, châles du pays. A signaler, l'exposition de tures de MM. Ar de Andria et Cie, de Smyrne.

RUSSIE. — *7 exposants.* — Etoffes d'ameublements. Lainages diverses. A signaler l'exposition de M. Poliakow de Moscou.

ALLEMAGNE. — L'exposition allemande, bien organisée au milieu de la section allemande, et tout près de la grande allée centrale du Palais des Manufactures, se composait de plusieurs salles entourées de petites vitrines d'un aspect un peu mesquin, mais au milieu de deux de ses salles, se dressaient deux grands pavillons octogonaux d'un aspect très décoratif. L'un contenant l'exposition très remarquable de :

MM. Fréderich Arnold, fabricant à Greiz, Stœhr et Cie, filateurs de laine peignée à Leipzig; MM. Bœsneck, fabricant à Glauchau; Hirsch, teinturier-apprêteur à Géra.

L'autre pavillon contenait l'exposition collective des fabricants de Saxe.

Ces sortes de pavillons permettent de présenter les tissus d'une manière très avantageuse, et, il est de plus très facile de remplacer de l'intérieur, qui sert de bureau pour le surveillant, les coupes fatiguées pendant la durée de l'Exposition.

Ce système permet d'exposer, relativement à peu de frais et sans remplissages, les plus beaux produits d'une fabrication sous un très bel aspect décoratif, et il mérite d'être recommandé à toutes égards.

Les fabricants Saxons qui font tous des affaires avec les Etats-Unis et qui sont nos concurrents les plus dangereux, avaient tenu à prendre part en nombre à l'Exposition de Chicago.

Parmi eux, il convient de signaler en dehors de ceux qui ont été indiqués plus haut :

MM. Otto Ulrich, à Werdau; Schmieder et Cie, à Meerane; Geb. Schille, à Grossenhain.

Ces trois maisons avaient exposées des draperies peignées et cardées de belle fabrication. M. Ichille était membre du jury américain.

Ainsi que nous l'avons fait remarquer au commencement de ce rapport, les vitrines murales contenant ces tissus étaient trop petites, trop basses et sans profondeur. L'aspect de ces salles n'avait rien de décoratif, et sauf les deux pavillons mentionnés plus haut, l'ensemble était d'une allure triste.

On s'attendait en général à un effort beaucoup plus considérable de la part des fabricants allemands, en raison de leurs relations si développées avec les Etats-Unis, et l'effet de l'exposition allemande des tissus n'était pas comparable à celui de l'exposition française ainsi que nous l'expliquerons plus loin.

ETATS-UNIS. — *122 exposants.* — L'exposition très importante comprenait de longues séries de vitrines disposées parallèlement contre la grande allée centrale du Palais.

Au milieu, un grand bureau vitré pour le représentement de la classe.

Cette disposition, très pratique pour loger beaucoup d'exposants dans un espace relativement restreint, offre le grave inconvénient de rendre le jour mauvais et de ne pas permettre de juger l'ensemble des exposations particulières.

De plus, ces longs couloirs étroits éloignent le public, et n'attirent que les personnes qui ont un intérêt spécial pour les examiner.

Si l'Exposition Américaine des Tissus avait été disposée dans de larges et hautes vitrines séparées par des allées spacieuses, elle aurait été du plus grand effet, car elle comprenait une série d'expositions particulières très remarquables ainsi que nous allons l'exposer. Néanmoins, telle qu'elle se présentait, elle constituait aux yeux des personnes du métier un ensemble du plus haut intérêt. Nous allons passer en revue ces principales expositions en donnant quelques détails sur l'importance et le genre des usines.

Nous croyons devoir suivre dans ce travail l'ordre du catalogue officiel qui est l'ordre alphabétique,

(*A suivre.*)

CREDIT FONCIER DE FRANCE

Tirage du 22 juin 1894

Vendredi a eu lieu, au Crédit Foncier de France, le tirage suivant :

OBLIGATIONS COMMUNALES 3 20 0/0 1892

Le numéro 260.885 gagne 100 000 fr. Le numéro 369.383 gagne 30.000 fr. Les deux numéros 436.680 et 493.778 gagnent chacun 10.000 fr. Les quatre numéros 315.488, 375.417, 375.427 et 360.810 gagnent chacun 5 000 fr.

Les trente numéros suivants gagnent chacun 1,000 fr. :

409 998	358.200	135.026	83.782	388.556
143.595	157.100	209.208	175.679	26.915
94 167	78.329	25.603	32.290	137.791
246.829	254.058	324.827	376.739	167.727
158.458	91.241	26.676	156.804	171.325
88.506	102.633	491.512	82.694	383.619

Situation météorologique. — Roubaix, 23 juin. — Hauteur barométrique 763 Température A sept heures du matin 18 degrés au-dessus de zéro A une heure du soir 24 degrés au-dessus de zéro A cinq heures du soir 22 degrés au-dessus de zéro.

Paris, 22 juin. — Voici, d'après le bureau central météorologique, l'état général de l'atmosphère, aujourd'hui, vendredi 22 juin : La situation ne s'est pas sensiblement modifiée depuis hier. De fortes pressions couvrent toujours l'ouest et le sud-ouest du continent et se sont avancées jusque sur le centre. Deux zones de pression faible existent l'une sur la Russie (Moscou 753 mm.), l'autre dans l'extrême nord des Iles-Britanniques. Le vent est faible d'entre ouest et sud sur la Manche et la Bretagne, du nord en Gascogne et en Provence.

Des pluies ne sont signalées que sur l'Allemagne, l'Autriche et les côtes ouest des Iles Britanniques. La température s'est encore un peu élevée. Ce matin, le thermomètre marquait 7° à Pétersbourg, 18° à Paris, 21° à Alger, 24° à Trieste, 26° à Perpignan. On notait 12° au mont Ventoux, 9° au puy de Dôme et au pic du Midi en France, continuation du temps beau et assez chaud. A Paris, hier et ce matin, ciel nuageux. Depuis hier, température max. : 23°9; min. : 13°6; moyenne : 18°3 : supérieure à la normale. Baromètre à 7 h. du matin : 767 mm. 9. A la tour Eiffel : max. : 20°2; min. : 14°3.

Situation particulière aux ports. — Manche, mer très belle à Dunkerque, calme belle à Boulogne; très belle au Havre et à Cherbourg; — Océan, mer peu agitée à Brest, très belle à Lorient. — Méditerranée, mer peu agitée à Marseille, belle à Sète; calme à Nice. — Corse, mer peu agitée aux îles Sanguinaires.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Simple observation à M. Emile Moreau. — C'est toujours l'affaire du Canal des Deux-Mers qui est en cause. Après avoir écrit à l'*Avenir* qu'il avait pour principe de ne pas répondre au *Journal de Roubaix*, M. Emile Moreau se plaint aujourd'hui dans le *Réveil*, de ce que nous n'aurions pas publié sa réponse aux allégations de l'*Etoile de France*. Que M. Emile Moreau veuille bien prendre la peine d'ouvrir le numéro du *Journal de Roubaix* portant la date du dimanche 17 juin, il y trouvera en tête de la chronique locale de Roubaix la longue lettre qu'il a fait parvenir à notre Directeur. Il semble étonnant que M. Emile Moreau ait pu ignorer pendant six jours la publication de cette lettre.

Réunion du Conseil municipal. — Nous rendons compte, plus loin, de la séance du Conseil municipal, qui a eu lieu, vendredi soir.

Les eaux de la Lys et les établissements industriels. — Nous recevons communication de la lettre suivante, qui vient d'être adressée au maire de Roubaix :

« Monsieur le Maire de Roubaix,

» Je porte, une fois de plus, à votre connaissance, que nos établissements de teinture se trouvent, depuis ce matin, sans l'eau nécessaire à une marche courante. Convenez qu'il est pitoyable de constater que nous ne sommes secondés en rien par les administrations communales de Roubaix et de Tourcoing, qui s'endorment dans une sécurité de monopole et négligent les conseils des intéressés et des Chambres de Commerce.

» Je n'apporterais pas cette amertume si cette question d'eau n'était pas pour nous depuis trois ans notre plus grand souci.

» Croyez, Monsieur le Maire, à toute notre considération.

» Pr Motte et Meillassoux frères et Motte et Bourgeois.

» Signé : EUGÈNE MOTTE. »

Ecole nationale des Arts industriels de Roubaix. — Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux Arts vient de faire don à la bibliothèque de l'Ecole des ouvrages ci-après :

I. « Les monuments de l'Inde », par M. L. Bon ; II. « Histoire de l'Art dans l'antiquité », tome 6e, par MM. Perrot et Chipiez; III. « Charles Le Brun et les Arts sous Louis XIV », par M. Jouin ; IV. « La France artistique et monumentale », par M. Henry Havard, inspecteur principal des Beaux-Arts.

Dimanche 24 juin, la paroisse Saint-Jean-Baptiste fêtera solennellement son glorieux patron. L'on bénira pendant la grand'messe qui sera chantée par la société chorale, aussitôt après le sermon, la nouvelle bannière de Saint-Jean-Baptiste. Les reliques-insignes de ce grand apôtres seront exposées à l'entrée du chœur jusqu'après les Vêpres. M. Hoche, premier ténor du *Choral Nadaud*, chantera, le matin, à cette occasion, le *Kyrie* de Victor Delannoy et l'*Ave Maria* de Chérubins.

La société chorale l' « Union des Travailleurs » s'est rendue, vendredi soir, chez M. Auguste Lardinois, et lui a donné une sérénade à l'occasion du beau succès qu'il a obtenu au concours du Conservatoire de Bruxelles. Une magnifique couronne lui a été offerte.

Sport vélocipédique roubaisien. — Vendredi soir, à neuf heures et demie, les membres des quatre sociétés vélocipédiques de la ville, au nombre d'une cinquantaine, se sont réunis en assemblée générale, au local du *Sport vélocipédique roubaisien*, hôtel Ferraille, rue de la Gare, pour assister à la remise des diplômes des lauréats de la course du championnat roubaisien. Au bureau on remarque la présence de M. Maurice Pérez, président du *Sport vélocipédique roubaisien*; Théodore Vienne, président du *Cercle vélocipédique roubaisien*, et Gramme, président du *Cyclist-Club roubaisien*.

M. Pérez remercie les membres de chaque société d'être venus en si grand nombre à cette réunion amicale et félicite les lauréats. Il est satisfait de constater que Roubaix peut fournir un lot de coureurs remarquables, dont les succès, depuis le début de la saison, sont la preuve la plus convaincante de leurs rares qualités. Il fait par ensuite à la réunion de la création d'un vélodrome à Roubaix.

Après la distribution des récompenses. M. Vienne adresse les plus vives félicitations au vaillant champion roubaisien, M. Delespierre et à MM. Adolphe Accou, junior, et Callens, vétéran.

Un vivat est chanté en l'honneur de MM. Delespierre et Pérez. Cette fête toute intime s'est clôturée par un concert improvisé.

Nous avons annoncé, il y a quelques jours, que Mlle Zoé Brouchette, la charmante cantatrice, préférait se consacrer à ses élèves de Roubaix, et qu'elle renonçait à accepter les brillantes propositions que lui faisait le directeur d'un grand théâtre de province

Mlle Brouchette donne des cours particuliers en ville, et, contrairement à ce qui a été dit, n'est plus titulaire de la classe de chant de notre Ecole de musique dont reste chargée Mme Queulin, si appréciée de ses élèves et de ses collègues de l'Ecole.

Le vol de laines du quai de Gand. — *Descente du Parquet.* — Le parquet de Lille, représenté par M. Delaté, juge d'instruction et de M. Duparcq, greffier, a fait vendredi, à 2 heures 20, une descente à Roubaix, pour y instruire l'affaire du vol commis, quai de Gand, dans les magasins de laines de M. Bossut-Plichon. Après avoir entendu plusieurs témoins dans le cabinet de M. Chapé, commissaire de police, M. le juge d'instruction, accompagné de M. Bossut-Plichon, s'est rendu quai de Gand, pour y compléter l'enquête. Vers cinq heures, M. Delaté est retourné au commissariat de police, où il a fait subir un interrogatoire à un individu qui avait été arrêté à Tourcoing, dans la matinée, par la police de sûreté de cette ville. C'est un nommé Cyrille Dewester, 32 ans, charretier, rue de Renaix, maison Flipo, à Tourcoing. Dewester a été confronté avec un détenu à la prison de Lille, que l'inspecteur de sûreté de Roubaix, M. Octave Huyghe, avait été chercher à Lille, par ordre de M. le juge d'instruction. Dewester a été ensuite écroué au dépôt du 1er arrondissement. Le parquet a repris le train pour Lille à 6 heures 48.

Encore des vols nocturnes avec escalade et effraction. — La série des vols nocturnes, avec escalade et effraction, semble devoir être inépuisable. Deux nouveaux et audacieux vols de ce genre ont encore été constatés vendredi matin, le premier dans les bureaux de M. Amédée Prouvost, filateur de laines cardées, rue de Beaumont, le second chez un filateur voisin, M. E..... F....., rue d'Hem. Chez M. Amédée Prouvost, les malfaiteurs, après avoir escaladé un mur donnant rue Ingres, sont montés sur la plate-forme de l'écurie et, à l'aide d'une échelle qui se trouvait précisément là sont descendus dans la cour. S'introduisant alors dans les bureaux, en faisant sauter les serrures, ils ont ouvert les pupitres, dans lesquels ils n'ont heureusement trouvé qu'une quinzaine de francs et des timbres-poste. Ils se sont alors retirés, emportant ce maigre butin, mais non sans avoir tenté d'ouvrir le coffre-fort, qui porte des traces de pesées. Se rendant alors chez M. E..... F....., les malfaiteurs — car tout fait supposer que ce sont les mêmes — ont pris une échelle dans une maison voisine, en construction, et s'en sont servis pour escalader le mur du jardin, près de la perche de la société Saint-Sébastien, Après avoir fracturé la serrure de la grande porte des magasins, ils ont gagné les bureaux et, pour y pénétrer, ont coupé un coin de la vitre de la porte et fait sauter la pêne de la serrure. Mais, là comme chez M. Prouvost, leur espoir a été déçu; ils n'ont pu emporter qu'une sébille ne contenant qu'un peu de menue monnaie.

M. Broigne, commissaire de police, s'est rendu chez MM. Prouvost et Ferrier, dans la matinée de vendredi, pour y commencer son enquête.

Une femme et son enfant sous les pieds d'un cheval. — Un accident, qui n'a heureusement pas eu de suites, s'est produit, jeudi, à 10 heures du matin, rue Blanchemaille, en face de la rue de l'Avocat. Le petit garçon de Mme Vermeck, cabaretière à la Grande Vitesse traversait la rue au moment où passait une voiture attelée d'un cheval. Sa mère le releva, mais elle était tellement émue, que l'enfant lui échappa des mains et elle tomba avec lui, sous les pieds du cheval. Fort heureusement un commissionnaire public de la gare de Roubaix, M. J.-B. Delforge, est arrivé à temps pour les empêcher d'être écrasés. Toutes nos félicitations à M. Delforge.

C'est à 3 fr. 30 le kilog que se vendra, à partir du 10 juin, le délicieux beurre d'Oostcamp, qui arrive frais tous les jours, rue du Bois, 13, et dans les dépôts-succursales.

Beurre de conserves à des prix exceptionnels; conditions spéciales pour les hôteliers et les pâtissiers. 76573

Un ivrogne brutal. — Jeudi, à huit heures du soir, un apprêteur, Victor Mirabelle, qui était ivre, s'est présenté chez sa voisine, Mme veuve Bertrand, et s'est permis de la frapper, ainsi que son fils Paul, âgé de vingt ans. Les agents de service rue Magenta, que l'on était allé prévenir, sont accourus, mais Mirabelle, en les apercevant, a pris la fuite. Il a été arrêté boulevard de Belfort et écroué au dépôt du troisième arrondissement.

Menus faits. — Dans la journée de jeudi, douze chiens errants ont été mis en fourrière et deux procès-verbaux ont été dressés.

Fiers-Wasquehal. — *Interruption de la circulation des voitures.* — Afin de faciliter les travaux de grosses réparations sur la route départementale n° 14, entre les points métriques 4 k. 440 et 4 k. 800, et de prévenir les accidents, un ar